

## 6e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée

### Calendrier de réception des documents

#### 1. Documents de présentation en ateliers

- Date limite d'envoi des documents de présentation en ateliers (format PowerPoint et textes en français et japonais dans un seul fichier bilingue)

⇒ Mercredi 5 septembre -> à Cités Unies France

#### 2. Fiches de présentation des collectivités

- Le format d'application est le même que pour celui des 5e Rencontres 1 page recto + 1 page verso = 2 pages maximum en français et 2 pages en japonais
- Date limite d'envoi ⇒ Vendredi 13 juillet -> à Cités Unies France

#### 3. Posters, flyers et produits régionaux pour l'exposition sur la présentation des collectivités

- Date limite d'envoi des posters et des flyers et des produits régionaux

⇒ Mercredi 5 septembre

※ Adresse de réception

KUMANICHI KOUKOKUSHA

Minamitsuboi-machi 6-2, Chuo-ku,

Kumamoto-shi, JAPON

Code Postal 860-0848

#### POSTERS

※ Nous voudrions 3 exemplaires de poster (y compris exemplaires de rechange). Pour le format, la taille moyenne est de 728mm de hauteur et 515mm de largeur. Hauteur et largeur maximum 1150mm et 950mm. En cas de dépassement, les affiches ne pourront pas entrer dans l'espace d'exposition.

※ Des posters représentant des paysages pittoresques, des monuments inscrits au patrimoine mondial, ou des plats régionaux ont tendance à susciter l'intérêt des japonais.

#### FLYERS

※ Le nombre maximal de flyers est de 300 exemplaires. En japonais ou en

anglais dans la mesure du possible. Le français peut également convenir. L'idéal est peu de texte mais de grandes photos.

## PRODUITS REGIONAUX

- ※ Pour les collectivités qui le souhaitent, nous pouvons présenter en même temps que les posters, des produits régionaux (friandises longue conservation, vin, produits artisanaux) qui nous auront été envoyés. Une fois l'exposition finie, nous les offrirons à des citoyens tirés au sort. Pour l'envoi des produits régionaux, dans la mesure du possible merci de les expédier avec les posters et brochures, même adresse ci-dessus.
- ※ Si vous préférez apporter vos produits régionaux avec vous, veuillez nous en informer.
- ※ Envoyés par la poste ou apportés directement sur place, comme nous avons besoin de confirmer l'arrivée de ces produits à Kumamoto, nous voudrions également en avoir la liste avant le 5 septembre.
- ※ Concernant les produits régionaux, comme ils peuvent être salis ou endommagés pendant leur exposition, nous pensons qu'il serait préférable d'en avoir 2 ou 3 de rechange. En cas de cadeau aux citoyens de Kumamoto, des produits salis ou endommagés ne pourraient pas être offerts.
- ※ Veuillez vérifier à l'avance les produits qui ne peuvent ni voyager par la poste ni être introduits sur le sol japonais.
- ※ Nous enverrons en cadeau, les produits régionaux aux visiteurs de l'exposition qui auront répondu à une enquête et qui auront été tirés au sort.
- ※ Les produits régionaux auront besoin d'explications en japonais. Environ l'équivalent de 5 lignes en français. A l'occasion de l'exposition, comme nous ne prévoyons pas de préposé à l'exposition, il est préférable de prévoir des explications simples. Veuillez insérer ces explications avec les produits envoyés (apportés). En japonais de préférence. Si ce n'est pas possible, vous pouvez les rédiger en français, mais dans ce cas, comme il nous faudra les traduire, nous vous remercions de préparer des explications brèves et simples pour trois produits maximum. En cas d'explications trop longues, il est possible que les traductions ne puissent pas être prêtes à l'heure. Dans ce cas, les produits seraient exposés sans explication. Nous vous remercions à l'avance pour votre compréhension.

## EXPOSITION

- ※ L'exposition sera programmée du 8 au 11 octobre (pendant 4 jours)
- ※ La date limite d'envoi des posters et des brochures est fixée au 5 septembre.  
posters : 3 exemplaires, brochures : 300 exemplaires maximum, produits régionaux : 2 ou 3 de chaque en comptant les pièces de rechange.

※ Nous installerons des supports d'affichage dans l'espace événementiel. Les supports en question sont disponibles sur le document annexe « Espace d'exposition ».

Chaque collectivité disposera d'une face.

- Poster : (728mm×515mm), MAX (1150mm×950mm)
- Espace étal : longueur 495mm × largeur 990mm. Pensez à nous envoyer des brochures et des produits régionaux qui peuvent tenir dans ces limites.

Nous ne déléguerons pas d'employé à l'explication de l'exposition.

#### 4. Inscription sur le site

- Lien URL pour l'inscription sur le site =

[https://amarys-jtb.jp/nichifutsu2018/WebRegistry/RegBasicCheck\\_v3.aspx?kb=A](https://amarys-jtb.jp/nichifutsu2018/WebRegistry/RegBasicCheck_v3.aspx?kb=A)

Sur la page d'accueil, choisissez la version en anglais, puis dans Verification ID entrez « french » et dessous dans Verification Password entrez une nouvelle fois « french ». Ensuite descendez en bas de page jusqu'à New Registration puis suivez les consignes pour vous inscrire.

Nous avons rédigé un guide d'inscription en français. Par ailleurs, sur l'écran d'accueil, vous trouverez une adresse e-mail où vous pourrez faire part de vos doléances en français en cas d'interrogation.

- **Période d'inscription**

⇒ De mi-juin 2018 (à partir du 15) au dimanche 22 juillet 2018.

※ L'heure indiquée sur le site d'inscription est l'heure japonaise (23 juillet 7h00 du matin)

- **Période de réception des réservations des chambres d'hôtel.**

⇒ De mi-juin 2018 (à partir du 15) au mardi 5 septembre 2018.

Concernant la date limite de réservation de l'hôtel, nous ne pouvons pas la prolonger car cela engendrerait des frais d'annulation.

※ L'heure indiquée sur le site d'inscription est l'heure japonaise (6 septembre 7h00 du matin)

※ A partir du 23 juillet, seule la page réservée à la réservation des chambres sera toujours disponible.

※ A partir du 23 juillet, même si nous n'accepterons plus les demandes d'inscription, nous répondrons par courriel à certaines demandes dans certaines circonstances.

- ※ La date limite de la réservation de l'hôtel de Kumamoto ainsi que celui de Nagasaki sont le 5 septembre.
  
- ※ Concernant la politique d'annulation de la chambre de l'hôtel de Kumamoto, nous appliquons celle figurant dans le règlement intitulé [Hotel reservation Application Procedures]. Concernant la politique d'annulation de la chambre de l'hôtel de Nagasaki, nous appliquons celle figurant dans le règlement intitulé [Visit program Application Procedures].
  
- ※ Règlement de la chambre de l'hôtel de Nagasaki
  - La réservation de la chambre de l'hôtel de Nagasaki se fait en même temps que l'inscription au programme de visite de Nagasaki.
  - Une fois les formalités d'inscription terminée, appuyez sur la touche [Go to Payment Page] et veuillez effectuer le règlement.
  - Si vous voulez reporter le règlement à plus tard (la date limite est fixée au 5 septembre), après avoir effectué l'inscription au programme de visite, vous pouvez éviter de payer immédiatement en retournant à l'espace [My Page] sans presser la touche [Go to Payment Page].
  - Par la suite, en cas de règlement, veuillez d'abord accéder à l'espace [My Page].
  - Pressez la touche [Confirm payment status (payment procedure)] dans l'espace [My Page], vous pouvez accéder à l'écran de règlement en pressant la touche [Amount Paid].
  - Si vous désirez régler en même temps la chambre de l'hôtel de Kumamoto et celle de l'hôtel de Nagasaki, vous pouvez effectuer cette manipulation en effectuant la procédure de règlement dans l'espace [My Page], en reportant à plus tard le règlement de la chambre de l'hôtel de Kumamoto, date limite le 5 septembre.
  
- ※ **Délivrance d'un reçu** → Veuillez remplir les formalités de demande de reçu sur le site **AVANT** toute procédure de règlement, cela ne sera plus possible une fois le règlement effectué.

## 5. Autres : la logistique

- Informations sur les vols

Vol pour Kumamoto depuis Tokyo (aller) : JAL627, ANA643

Vol pour Tokyo depuis Kumamoto (retour) : JAL634, ANA648

- Hébergement

Hôtel Nikko Kumamoto disponible pour tous les membres de la délégation française.

Prix pour une nuit par personne : 16 000 yens (single 21m<sup>2</sup>) / 21 500 yens (twin 33 m<sup>2</sup>  
prix pour l'occupation de la chambre par 1 personne)

※ Même si une cinquantaine de chambres single et twin ont été pré-réservées, comme les premiers inscrits seront les premiers servis, il se peut que vous ne puissiez pas choisir le type de chambre désiré en raison du nombre de chambre limité.